LES TYPES DE TEXTES

Les schémas suivants sont organisés selon une typologie qui cherche à organiser les différents types et genres de textes courants et littéraires.

« Cette typologie de textes est un instrument pédagogique qui permet d'attirer l'attention des élèves sur certaines régularités structurelles des textes et sur les caractéristiques linguistiques et discursives communes à de nombreux textes. Cependant, il existe peu de textes qui soient d'un seul type, qui soient homogènes sur le plan de leur composition. En fait, la majorité des textes présente un type dominant, tout en intégrant des aspects d'autres types; le roman constitue sans doute l'exemple le plus parlant de cette hétérogénéité des textes : bien qu'étant de type narratif dans son ensemble, le roman intègre généralement des dimensions, voire des passages, de types descriptif, explicatif, argumentatif et, bien entendu, dialogal » (Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, 2006).

Le type de texte ou la forme de discours est défini selon l'intention de son auteur ou de l'émetteur.

LE TEXTE NARRATIF

LES TEXTES QUI RACONTENT (textes littéraires)

FONCTION

Le texte à dominante narrative sert à :

raconter une histoire ou des événements imaginaires, réels ou documentaires.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Ce type de texte comprend :

- une narration à la 1^{re} personne ou à la 3^e personne;
- un narrateur qui conte l'histoire ou le récit, qui y participe ou qui est extérieur à l'histoire (point de vue interne, externe ou omniscient);
- des personnages;
- des événements, des actions, des péripéties situés dans un lieu et dans le temps;
- la présence de repères chronologiques;
- des pronoms.

SÉQUENCE TEXTUELLE

La séguence narrative est la séguence dominante dans un texte narratif.

Elle comprend, dans un récit à 3 temps :

- un début:
- un milieu:
- une fin.

Elle comprend, dans un récit à 5 temps :

- La situation initiale (Qui? Où? Quand? l'atmosphère du départ est établie);
- L'élément déclencheur (un problème, une action qui déséquilibre la situation et les personnages, l'élément qui déclenche le récit);
- Le nœud/le développement (le déroulement, les péripéties, la réaction des personnages face au problème);
- Le dénouement (la fin de l'action, le résultat et les conséquences des actions des personnages);
- La situation finale (conclusion de l'histoire, l'équilibre est rétabli).

La structure textuelle du récit autochtone traditionnel comprend: un personnage principal, un lieu de départ, un cheminement et le retour du personnage transformé au lieu de départ (Province de la C.-B. 2015).

LES OUTILS LINGUISTIQUES

Temps verbaux de base :

- le présent;
- le passé simple;
- l'imparfait:
- le passé composé.

Les principaux marqueurs de relation utilisés :

- de **temps** (alors, puis, tout à coup, ensuite, plus tard, aujourd'hui, demain, le lendemain, etc.);
- d'espace et de lieu (près de, loin de, là, à cet endroit, chez, etc.).

Vocabulaire:

- devient progressivement plus riche et imagé et est adapté à l'âge du lecteur/ scripteur;
- utilisation de verbes d'action (sauter, courir, manger, etc.).

PROCÉDÉS EMPLOYÉS

- **graphiques** (ex. mise en page du texte);
- **lexicaux** (ex. choix de mots, registre de *langue);*
- syntaxiques (ex. énumération, types de phrases variés, etc.);
- d'organisation du discours narratif (ex. personnages, lieu, temps);
- **stylistiques** (ex. figures de style);
- prosodiques (ex. rythme, pauses, accentuation):
- visuels (ex. illustrations).

GENRES

Exemples de textes à dominantes narratives :

- récit;
- récit d'aventures;
- récit ou roman fantastique;
- récit autochtone traditionnel:
- discours;
- conte;
- fable;

- roman;
- légende ou mythe;
- nouvelle;
- mémoires; récit de vie*:
- récit de voyage*;
- récit historique*;
- etc.



^{*}Les récits de vie, récit de voyage et récit historique qui racontent des événements réels ou documentaires sont de type courant et non littéraire.

LE TEXTE POÉTIQUE

LES TEXTES QUI UTILISENT LE LANGAGE POÉTIQUE OU METTENT EN ÉVIDENCE LE CHOIX DE MOTS, D'IMAGES ET DE SONORITÉS

FONCTION

Le texte à dominante poétique sert à :

- exprimer des sentiments et des émotions;
- jouer avec la langue;
- créer des images.

LES OUTILS LINGUISTIQUES

Temps verbaux (selon l'intention du poète):

- le présent;
- l'imparfait;
- le futur simple;
- le conditionnel;
- le passé simple.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Ce type de texte peut comprendre :

- la présence de refrains ou de couplets;
- des vers inégaux;
- l'absence de rimes ou de strophes;
- la répétition d'éléments semblables (sons, mots, nombre de syllabes, etc.);
- l'utilisation du rythme, des sonorités ou de la musicalité;
- l'utilisation du sens figuré des mots;
- l'utilisation des mots pour amuser, pour faire rire;
- un nombre fixe et un type fixe de vers (rythme, types de rimes, nombre de syllabes);
- un nombre fixe et un type fixe de strophes.

PROCÉDÉS EMPLOYÉS

- **musicaux** (ex. allitération, assonance, rythme);
- **graphiques** (ex. caractères spéciaux, disposition du texte, calligrammes);
- lexicaux (ex. choix de mots, vocabulaire imagé);
- syntaxiques (ex. utilisation ou non de la ponctuation);
- stylistiques (ex. comparaison, métaphore, personnification, allégories, licence poétique);
- prosodiques (ex. rythme, pauses, accentuation);
- **visuels** (ex. illustrations, gestes).

GENRES

Exemples de textes poétiques à dominante poétique :

- poème en prose;
- chanson;
- calligramme;
- proverbe;
- vire-langue;
- expression drôle;
- devinette;
- dicton;
- calembour;
- jeu de mots;
- sonnet;
- ode;
- haïku;
- acrostiche;
- ballade;
- etc.



LE TEXTE DESCRIPTIF

LES TEXTES QUI DÉCRIVENT DES ÊTRES, DES CHOSES ET DES LIEUX

FONCTION

Le texte à dominante descriptive sert à :

- donner les caractéristiques d'un être, d'une chose, d'un lieu, d'un personnage, d'un sentiment;
- permettre au lecteur ou à l'interlocuteur de visualiser ou d'imaginer ce qui est décrit;
- créer une atmosphère (dans un texte de types combinés).

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Ce type de texte comprend :

- un sujet ou un thème (l'élément principal à caractériser);
- des aspects (les idées principales en catégories, en parties ou en subdivisions);
- des sous-aspects (détails, propriétés, qualités, précisions liés à chaque aspect traité).

SÉQUENCE TEXTUELLE

La séquence descriptive – séquence dominante dans un texte descriptif – contient :

- une **introduction** (présente brièvement le sujet);
- un développement (contient les aspects, c.-à.-d., les idées principales et les idées secondaires);
- une conclusion (donne une synthèse des aspects et une ouverture qui a pour but de susciter la réflexion du lecteur ou de l'auditoire).

LES OUTILS LINGUISTIQUES

Temps verbaux de base :

- le présent;
- l'imparfait.

Les principaux marqueurs de relation utilisés :

- d'espace et de lieu (ici, à côté, près de, ailleurs, haut/bas, devant/derrière, etc.);
- de **temps** (premièrement, ensuite, etc.).

Syntaxe et vocabulaire :

- vocabulaire relié aux cing sens;
- présence d'adjectifs;
- verbes attributifs (être, sembler, paraître, etc.);
- verbes de perception (voir, entendre, ressentir, etc.);
- compléments du nom;
- subordonnées relatives (... qui, ... que);
- compléments du nom (ex. Le loup, une bête solitaire, ...);
- appositions (ex. Le lion, ce majestueux grand félin, ...).

PROCÉDÉS EMPLOYÉS

- **graphiques** (ex. typographie pour mettre en valeur un mot, une idée, la disposition physique du texte);
- lexicaux (ex. vocabulaire concret ou spécialisé);
- syntaxiques (ex. compléments, adjectifs, énumération);
- stylistiques (ex. comparaison, gradation, périphrase);
- prosodiques (ex. pauses, accentuation);
- visuels (ex. photos, schémas).

GENRES

Exemples de textes à dominante descriptive :

- portait;
- guide touristique;
- publicité;
- petite annonce;
- fiche technique;
- dépliant;
- fiche d'info ou de directives;
- documentaire;
- guide touristique ou de voyage;
- ouvrage scientifique;
- itinéraire;
- notes de cours;

- coupe transversale;
- diagramme séquentiel;
- description littéraire (intégrée dans un autre type de texte);
- description à l'intérieur d'un roman;
- etc.



LE TEXTE EXPLICATIF

Les textes qui expliquent des idées, un concept, des phénomènes, des événements ou la manière de fonctionner d'un objet

FONCTION

Le texte à dominante explicative sert à :

- expliquer;
- informer;
- faire comprendre;
- renseigner;
- enseigner ou instruire;
- mettre en évidence les causes d'un problème et les solutions possibles;
- apporter un certain réalisme, un aspect vraisemblable ou de crédibilité dans une histoire ou un récit.

SÉQUENCE TEXTUELLE

La séquence explicative – séquence dominante dans un texte explicatif – contient :

- une phase de questionnement –
 introduction (présente le sujet et la raison
 pour donner une explication, « Pourquoi? »
 « Comment? »);
- une phase explicative développement (contient les éléments de l'explication, la réponse à la question posée ou au problème identifié, « Parce que... »);
- une **phase conclusive conclusion** (consiste en un résumé ou une évaluation).

LES OUTILS LINGUISTIQUES

Temps verbaux de base :

- le présent;
- le passé composé.

Les principaux marqueurs de relation utilisés :

- de **but** (ex. pour, afin de, pour que)
- d'explication ou de cause (ex. puisque, parce que, car, en effet);
- de conséquence ou de conclusion (ex. donc, ainsi, alors, c'est pourquoi);
- d'illustration (ex. par exemple, notamment);
- de **temps** (d'abord, ensuite, après);
- d'**opposition** (ex. mais, toutefois, bien que, par contre);
- d'addition, d'hiérarchisation ou d'énumération (ex. de plus, ni, enfin, et, ensuite, cependant, etc.);
- de **comparaison** (ex. comme, moins que, plus que, etc.).

Syntaxe et vocabulaire :

- vocabulaire spécialisé, technique et précis;
- utilisation de périphrases;
- présence de phrases impersonnelles (ex. « Il semble que... »).

PROCÉDÉS EMPLOYÉS

- **graphiques** (ex. caractère gras pour mettre en évidence une définition, un titre);
- lexicaux (ex. vocabulaire spécialisé ou technique);
- **syntaxiques** (ex. phrase impersonnelle);
- stylistiques (ex. comparaison, gradation, périphrase);
- **prosodiques** (ex. pauses, accentuation à l'oral);
- visuels (ex. photos, schémas, graphiques).

GENRES

Exemples de textes de type explicatif :

- reportage;
- compte rendu;
- manuel scolaire;
- encyclopédie;
- article scientifique;
- page Web;
- etc.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Ce type de texte peut comprendre :

- un lien de causalité (ex. phénomène/conséquences, cause/conséquences, problème/causes, problème/solutions);
- des exemples;
- des comparaisons pour souligner les ressemblances et les différences;
- des faits, des chiffres, des données, des statistiques ou des dates;
- des termes techniques ou spécialisés;
- des définitions (accentuées en caractère gras, en italique, etc.);
- des photos, des illustrations et des schémas;
- un énonciateur neutre offrant un point de vue objectif;
- des paragraphes, des titres et des sous-titres;
- une réponse à une question ou à un problème posé de façon explicite ou implicite.



LE TEXTE EXPLICATIF

LES TEXTES QUI INDIQUENT COMMENT FAIRE QUELQUE CHOSE OU COMMENT AGIR

FONCTION

La fonction de ce type de texte est de/d' :

- inciter à agir ou à se comporter d'une façon précise;
- ordonner;
- donner des instructions;
- conseiller;
- guider et orienter;
- informer;
- faire comprendre;
- enseigner ou instruire.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Ce type de texte peut comprendre :

- des conseils, des ordres, des comportements, des étapes, des règlements, des instructions, etc.;
- beaucoup de verbes;
- des phrases courtes ou énoncés courts;
- une structure énumérative;
- un message impersonnel.

LES OUTILS LINGUISTIQUES

Modes verbaux de base :

- l'impératif;
- l'infinitif;
- le futur simple;
- le subjonctif.

Les principaux marqueurs de relation utilisés :

• d'énumération (ex. premièrement, deuxièmement, et, ensuite, enfin, etc.).

Syntaxe et vocabulaire :

- un vocabulaire précis et souvent technique;
- un énoncé souvent sans sujet;
- des phrases à la forme négative pour signifier une interdiction.

PROCÉDÉS EMPLOYÉS

- graphiques (ex. utilisation de puces, style télégraphique);
- **lexicaux** (ex. vocabulaire spécialisé ou technique);
- syntaxiques (ex. phrase impersonnelle, phrase impérative);
- prosodiques (ex. accentuation, ton, intonation);
- visuels (ex. photos, schémas, graphiques).

GENRES

Exemples d'un texte explicatif:

- recette;
- mode d'emploi;
- consigne;
- marche à suivre;
- liste d'étapes;
- règles de jeu;
- slogan;
- règlements ou routines de classe;
- invitation;
- plan de travail;
- critères de réalisation d'une tâche;
- itinéraire;
- etc.



LE TEXTE EXPLICATIF

LES TEXTES QUI SERVENT D'OUTILS DE RÉFÉRENCE

FONCTION

La fonction de ce type de texte est de/d' :

- informer;
- servir d'outil de consultation, d'appui ou d'aide-mémoire.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Ce type de texte peut comprendre :

- des listes;
- des appuis visuels;
- des informations condensées;
- une organisation dégagée et facile d'accès.

PROCÉDÉS EMPLOYÉS

- **graphiques** (ex. utilisation de puces, style télégraphique);
- **lexicaux** (ex. champ lexical);
- **visuels** (ex. photos, illustrations, codes visuels).

GENRES

Exemples:

- abécédaire;
- imagier;
- recueil de lettres ou de mots illustrés;
- mur de mots;
- dictionnaires visuel et usuel;
- horaire illustré;
- table des matières;
- atlas;

- carte géographique;
- légende (liste explicative de symboles);
- · annuaire;
- lexique;
- glossaire;
- référentiel grammatical;
- liste de synonymes;
- etc.

LE TEXTE EXPLICATIF

LES TEXTES QUI ILLUSTRENT DES INFORMATIONS ET DES IDÉES

FONCTION

La fonction de ce type de texte est de/d' :

- informer;
- schématiser et conceptualiser de l'information ou des idées;
- organiser ou présenter de l'information ou des idées;
- développer, concrétiser ou approfondir la compréhension.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Ce type de texte comprend :

- des représentations visuelles;
- des informations condensées.

PROCÉDÉS EMPLOYÉS

- **graphiques** (ex. emplacement dans un autre texte);
- **lexicaux** (ex. champ lexical);
- **visuels** (ex. illustrations, organigrammes, choix de couleurs).

Exemples:

- diagramme de Venn;
- diagramme de Caroll;
- tableau;
- schéma:
- graphique;
- plan;
- carte sémantique;
- caricature;

GENRES

- murale;
- maquette;dessins commentés;
- bulletin de météo;
- carte routière;
- coupe transversale;
- diagramme séquentiel.



LE TEXTE ARGUMENTATIF

LES TEXTES QUI VISENT À INFLUENCER L'OPINION, À CONVAINCRE OU À PERSUADER

FONCTION

Le texte à dominante argumentative sert à :

- convaincre;
- persuader;
- influencer;
- défendre une opinion.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Ce type de texte comprend :

- un message, une opinion ou un point de vue;
- la présence d'une thèse;
- des arguments et des contre-arguments;
- des exemples;
- une prise de position engagée ou un point de vue neutre.

SÉQUENCE TEXTUELLE

La séquence argumentative – séquence dominante dans un texte argumentatif – contient :

- une **phase introductive** (présente le sujet ou la problématique et ses enjeux);
- une **phase argumentative** ou **développement** (présente et défend la thèse : arguments, exemples, références, témoignages, citations, comparaisons, anecdotes, précisions, réfutation, contre-arguments);
- une **phase conclusive** (reformule la thèse, résume la justification, énonce la prise de position finale).

LES OUTILS LINGUISTIQUES

Temps et modes verbaux de base :

- le présent;
- l'imparfait;
- le passé composé;
- le conditionnel;
- le subjonctif.

Les principaux marqueurs de relation utilisés :

- de but (ex. pour, afin de, pour que);
- d'explication ou de cause (ex. puisque, parce que, car, en effet);
- de **conséquence**, de **déduction** ou de **conclusion** (*ex. donc, ainsi, alors, c'est pourquoi*);
- d'illustration (ex. par exemple, notamment);
- d'addition, d'hiérarchisation ou d'énumération (ex. de plus, ni, enfin, et, ensuite, cependant, etc.);
- de comparaison (ex. comme, moins que, plus que, etc.);
- d'opposition et de concession (mais, toutefois, bien que, par contre, certes, cependant, en revanche, etc.);
- de **précision** (c'est-à-dire, en d'autres mots, etc.).

Syntaxe et vocabulaire :

- expressions qui indiquent la modélisation (ex. à mon avis, selon moi, etc.);
- marques de modalité :
 - pronoms à la première personne pour exprimer son engagement;
 - pronoms à la 3^e personne pour exprimer un point de vue distancié;
- termes mélioratifs ou péjoratifs pour exprimer des jugements positifs ou négatifs;
- adjectifs mélioratifs (magnifique, efficace, etc.) et adjectifs péjoratifs (affreux, mauvais, etc.);
- types de phrases exclamatif, interrogatif ou impératif pour exprimer son engagement;
- phrases du type déclaratif pour exprimer un point de vue distancié;
- auxiliaires de modalité (sembler, vouloir, pouvoir, devoir, etc.).

PROCÉDÉS EMPLOYÉS

- lexicaux (ex. choix d'adjectifs mélioratifs ou péjoratifs);
- syntaxiques (ex. utilisation des pronoms personnels et des questions, des verbes d'opinion, etc.);
- stylistiques (ex. figures de style tels que l'allusion, la métaphore; reprise de l'information, etc.);
- prosodiques (ex. rythme, pauses, accentuation):
- **visuels** (ex. gestes, expression du visage).

GENRES

Exemples de textes de type argumentatif :

- affiche de sollicitation ou promotionnelle;
- critique;
- éditorial;message
- publicitaire;
- analyse littéraire;
- discours politique;
- sermon;
- fable;éditorial;
- plaidoyer;

- publicité

 (affiche, à la télé,
 à la radio);
- critique de films, de livres, d'œuvres d'art;
- dissertation, essai;
- lettre au rédacteur;
- etc.



LE TEXTE DIALOGAL

LES TEXTES QUI TRANSMETTENT DES INTERACTIONS VERBALES

FONCTION

La fonction de ce type de texte est de/d':

- échanger et interagir à l'oral;
- transposer à l'écrit des propos entendus;
- faire avancer l'action dans un texte (ex. récit, pièce de théâtre, bande dessinée) et aider à caractériser les personnages.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Ce type de texte **peut** comprendre :

- des changements d'interlocuteurs et la prise de parole;
- l'utilisation du non verbal et de la prosodie;
- des pauses, des répétitions, des hésitations, des interjections;
- le discours direct:
- la présence de guillemets, de tirets, des deux-points, de bulles;
- l'organisation par actes, scènes ou bulles.

SÉQUENCE TEXTUELLE

La séquence dialogale – insérée dans des types de textes narratif, explicatif, argumentatif ou descriptif – contient :

- une **phase d'ouverture** (précise l'intention de communication);
- une phase d'interaction (comporte les échanges entre interlocuteurs ou personnages);
- une **phase de clôture** (la fin de l'interaction; une phrase ou une expression qui vient clore le dialogue).

LES OUTILS LINGUISTIQUES

Temps verbaux:

- présent d'actualité*;
- selon les besoins de l'interaction ou du dialogue.

Les marqueurs de relation sont utilisés selon les besoins de l'interaction ou du dialogue.

Syntaxe ou vocabulaire :

- utilisation du registre de langue courant ou familier, présence du vernaculaire;
- emploi des formules de politesse et d'adresse;
- présence de mots phatiques (ex. tu me suis?, tu vois?, tu m'écoutes?);
- présence d'interjections (hum, bon, euh, zut, etc.);
- présence de types variés de phrases;
- présence des pronoms de la 1^{re} et de la 2^e personnes.

PROCÉDÉS EMPLOYÉS

- graphiques (ex. tirets, guillemets, deux-points, bulles, ponctuation accentuée en caractère gras);
- lexicaux (ex. choix de mots, registre de langue);
- syntaxiques (ex. types de phrases variés, etc.);
- d'organisation du discours narratif (ex. personnages en interaction, dialogue);
- **stylistiques** (ex. figures de style);
- **prosodiques** (ex. pauses, intonation, ton de la voix);
- visuels (ex. gestes).

GENRES

Exemples de textes de type dialogal :

- interaction orale quotidienne;
- échange de questions et de réponses;
 - pièce de théâtre;
- bande dessinée;
- saynète;
- improvisations;
- dramatisation;
- interview;
- entretien;
- cercle littéraire;

- film;
 - conversation sur le vif ou téléphonique, clavardage, Twitter, etc.;
- blogue et média social;
- jeu de rôle;
- dialogue entre personnages;
- etc.



^{*}Le présent de l'actualité ou présent d'énonciation est utilisé pour exprimer l'état d'une chose, un évènement ou des faits qui ont lieu au moment où l'énoncé est produit.